

PR 1 : sentier des parcs (6,67 km)
PR 2 : sentier des berges (4,60 km)
PR 10 : sentier des forts (0,68 km)







- 1 Extension du parc départemental des Chanteraines
- 1 Parc départemental des Chanteraines : le rucher
- Parc départemental des Chanteraines :
   Héron cendré